

Stephan Rupp, membre du comité MFE

Plaidoyer en faveur du cabinet individuel



Il y a quelques semaines, j'étais à la fête d'anniversaire d'une collègue d'études. Naturellement, nous, les médecins présents, avons également parlé de notre profession et de nos cabinets.

Depuis des années, j'ai l'impression, en tant que gestionnaire d'un cabinet individuel, d'être une antiquité, un dinosaure en voie d'extinction, sans aucune chance de survie à long terme. Apparemment, l'avenir du

médecin de famille et du pédiatre réside dans le cabinet de groupe, plus sa taille est importante, mieux c'est, avec de nombreux médecins, beaucoup d'assistantes médicales, une offre thérapeutique étendue, il s'agirait presque d'un petit hôpital sans patients stationnaires.

Je me suis d'autant plus réjoui que, depuis le départ à la retraite de leurs partenaires, deux des collègues présents gèrent désormais seuls le cabinet où collaboraient à l'origine deux médecins. Contre toute attente, ils ne cherchaient pas de manière frustrée et désespérée un nouveau partenaire pour le cabinet. Bien au contraire. Ils s'estiment heureux d'être les seuls responsables du cabinet, du personnel et des achats, de pouvoir enfin montrer leurs responsabilités. Ils ne sont pas pressés de trouver un nouveau partenaire. Les choses sont apparemment bien comme elles sont.

A ce moment-là, je me suis rendu compte à quel point j'étais bien loti dans mon cabinet, avec mes assistantes médicales (toujours une seule assistante en cabinet médical qualifiée à la fois et une apprentie), mon entreprise restreinte, organisée de manière simple et pratique. Aucun problème, aucune tension entre les collaborateurs. Mes assistantes médicales me connaissent si bien qu'elles savent comment s'y prendre lorsqu'il m'arrive d'être «grincheux». A l'inverse, je sais comment mes assistantes réagissent et comment mon apprentie «fonctionne». Une entreprise de petite taille a également ses avantages. Elle est plus personnelle, on se sent plus proche.

Pour un médecin en cabinet individuel, le tissage d'un réseau avec les collègues est décisif. Je dispose à ce sujet de conditions optimales, puisque j'accompagne également les nouveau-nés à l'hôpital, où je rencontre toujours des collègues médecins. Mon cabinet se situe près de notre hôpital régional au centre de santé, où d'autres collègues sont en activité. A tout moment, je peux discuter d'un petit problème avec l'orthopédiste, échanger des vues avec la dermatologue, etc. Même le psychiatre travaille dans le même bâtiment. Je rencontre régulièrement les pédiatres du canton dans notre cercle régional de qualité des pédiatres. Etant donné que mon cabinet se trouve entre trois hôpitaux pédiatriques, j'ai des contacts avec Zurich et Lucerne. Par ailleurs, je rencontre régulièrement, dans le cadre de la politique professionnelle, des collègues issus d'autres régions, avec lesquels je peux

échanger mes impressions, pas tant du point de vue médical, mais plutôt sur des thèmes généraux. Malgré mon cabinet individuel, je ne me sens donc pas seul. Je fais partie du service d'urgence, heureusement de manière réduite, puisque je suis responsable des nouveau-nés à l'hôpital. Lorsque je suis absent ou en vacances, je peux compter sur l'aide et la compréhension de mes collègues pédiatres de la région.

Si la qualité de vie en pâtit trop dans de telles conditions? A mon avis, non. Je suis conscient du fait que je ne dois pas tout faire seul et que les collègues dans les régions de services d'urgence et à l'hôpital peuvent prendre en charge mes patients de manière compétente lorsque je suis absent. Ainsi, le soir, je peux débrancher le téléphone vers 19 heures en toute tranquillité et me consacrer à ma vie privée. En cas d'urgence, je suis joignable la plupart du temps pour les nouveau-nés de l'hôpital. Cependant, je suis rarement appelé. Heureusement, les nouveau-nés sont généralement en bonne santé.

Je pense être personnellement plus heureux dans mon cabinet individuel, dans de telles conditions et avec un bon réseau de contacts, que je ne le serais dans une plus grande institution. J'ai mes employés, mon infrastructure et mes patients. Les relations avec les collaborateurs sont plus faciles à gérer et pas compliquées. Je suis seul responsable de mon cabinet, de mes employés, de mes patients et de ma personne. Les voies de communication sont simples et courtes.

Mon cabinet individuel représente également un avantage pour les patients. Lorsque je suis présent, ils savent que je m'occupe d'eux. Je connais les parents et les enfants et eux me connaissent aussi. Ils savent ce qu'ils peuvent attendre de moi. Avec notre petite équipe de personnel à taille humaine, la continuité dans la prise en charge est également assurée par l'assistante médicale. J'ai toujours la possibilité de faire appel à un certain soutien, par exemple celui d'un assistant ou d'une assistante en cabinet médical, comme je l'ai fait ces derniers mois. J'ai également hâte de recevoir l'aide de mon collègue retraité, qui va bientôt me dépanner un jour par semaine. La structure du cabinet n'en sera que peu modifiée.

Mon résumé: Qu'il s'agisse d'un cabinet individuel ou de groupe; que les médecins soient des partenaires égaux, etc., tout cela importe peu. Si je travaille dans un cabinet individuel, le tissage d'un réseau vers l'extérieur est absolument décisif. Si celui-ci fonctionne bien, le cabinet individuel ne représente en aucun cas un inconvénient, au contraire, il apporte de nombreux avantages. A mon avis, cette forme d'organisation doit à tout prix être également évaluée par de jeunes collègues. Personnellement, je préfère travailler seul et avec de bons contacts qu'au sein d'un groupe qui fonctionne moyennement et nécessite de gros efforts internes de communication.